



Les Sentiers canins *Maskinongé*

Et si on parlait un peu d'Airbnb

Le mois passé dans cette chronique, on se rappellera un appel citoyen concernant 3 chiens en cavale, non identifiés, sans médaillons, errant sur un rang éloigné. Compte tenu que les chiens n'avaient pas été pris en charge, j'avais demandé au citoyen de me rappeler s'il les voit de nouveau.

En effet, le lendemain matin, mon téléphone sonne, les 3 chiens sont réapparus et se promènent encore sans surveillance, dans les environs, le citoyen me mentionne avoir tristement retrouvé son vieux chat décédé sur la route.

Est-ce qu'un de ces 3 chiens est impliqué?

Je décide d'aller patrouiller le secteur et une fois sur place, je reçois un autre appel d'un deuxième citoyen pour 2 chiens inconnus sur son terrain. Étant arrivé sur les lieux, on se donne rendez-vous, il me raconte que deux chiens sont venus sur son terrain le matin même, un Husky un peu peureux qu'il n'a pas pu approcher et un deuxième, plus agressif, qu'il a chassé de sa propriété.

Pendant que je prenais les informations, le premier plaignant, celui qui m'avait appelé la veille, arrive. Il nous mentionne, après avoir effectué des recherches, qu'il avait localisé le lieu de résidence des 3 chiens...il s'agissait d'un chalet loué pour la fin de semaine.

Je lui demande l'adresse pour aller rencontrer le/la propriétaire des 3 chiens.

Une fois au chalet locatif, j'y trouve une famille sur le point de plier bagage, prête à repartir chez-elle, ressourcée par un "week-end" de repos et de plein air, mais assombri par le mécontentement du voisinage et maintenant la présence du contrôleur canin de la municipalité.

En discutant avec eux, je comprends que la propriétaire des chiens leur fait une confiance aveugle, profite de la campagne pour les laisser courir libres, mais prenons un peu de recul.

Premièrement, autant par le règlement que par le gros bon sens, un chien doit toujours être sous le contrôle de son gardien, particulièrement dans un lieu public que nous ayons confiance en eux ou non. Deuxièmement, un chien en liberté, dans un environnement qui ne lui est pas familier, peut s'égarer plus facilement car il n'a pas tous ses repères usuels. Enfin troisièmement, un chien doit porter en tout temps son identification au collier, si je dois le récupérer errant, il ne me donnera pas son adresse, le médaillon m'informe du propriétaire.

En fin de compte, si cette propriétaire n'apprend pas de ses erreurs, un vieux chat est-il, peut-être, mort en vain ?

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin 514-885-8221